

MERCREDI 6 AVRIL 2016

L'ECONOMISTE



LE PREMIER QUOTIDIEN ECONOMIQUE DU MAROC

EDITORIAL

Indécence

VOILÀ sept-huit ans que ce lapin sort des chapeaux ministériels: la préférence nationale. C'est une idée séduisante, légitime et mobilisatrice. Personne ne voit là-dedans une concrétisation de l'économie de rente. Et pourtant... Mais allons plus loin.

Que s'est-il donc passé pour que les ministres se sentent pousser des ailes sur cette idée de préférence nationale, qu'ils n'ont pas l'intention d'appliquer, qu'ils ne peuvent pas appliquer – pour cause de traités et accords multinationaux? Pourquoi cette idée avait-elle disparu dans les années 1990-2000 pour ressurgir aujourd'hui?

Malheureusement, il n'y a pas que de la démagogie électorale là-dedans.

Sous le programme d'ajustement structurel, de si mauvaise réputation, l'Etat, contraint et forcé, a fait de gros progrès dans le management public. A saluer, au passage, la force de l'opposition parlementaire qui, à cette époque, avait de belles compétences économiques et les faisait bien valoir.

La gestion publique a appris à gérer les investissements de manière à faire éclore des domaines nouveaux comme l'ingénierie énergétique ou de génie civil, la géologie, l'économie d'eau, les sous-traitances agricoles... sans compter le génie civil tout court capable de construire routes et ports dans des conditions très dures. A la fin des années 90, les Marocains tenaient la concurrence face aux Turcs. Ce n'était pas rien.

Sont arrivés des gouvernements préférant subventionner la consommation plutôt que de payer les dettes aux fournisseurs: des Marocains ont tiré dans le dos d'autres Marocains.

Le tissu concurrentiel local affaibli, voire disparu, la route était libre pour les entreprises étrangères...

Indécence: ce sont les mêmes politiciens qui parlent de préférence... après avoir assassiné les entreprises locales par les dettes publiques impayées. □

Nadia SALAH

Négociations commerciales Fin du secret défense

- La nouvelle loi sur le commerce extérieur consacre le droit à l'information
- Inscription obligatoire des opérateurs dans un registre
- La protection douanière mieux encadrée et précisée

Voir page 2

Bouaida au Club de L'Economiste Rabat muscle sa diplomatie

POUR la défense de son intégrité territoriale, Rabat fait preuve de plus de fermeté. C'est l'approche adoptée dans la gestion des crises récentes avec la Suède, l'UE ou encore les dérapages de Ban Ki-moon. Ce dernier s'appête à présenter son rapport annuel sur l'affaire du Sahara. Mbarka Bouaida, ministre déléguée aux Affaires étrangères, a mis en garde contre la partialité de ce document, rappelant qu'il doit être court et factuel, préservant les paramètres de la solution politique. Pour donner du punch à l'action diplomatique, une nouvelle dynamique sera lancée après l'affectation de nouveaux ambassadeurs, parallèlement à la réorganisation des services centraux. □

Voir Analyse pages 4 à 7



Ph. Jarfi

■ **Assurances: Plus de 32 milliards de chiffre d'affaires en 2015**

■ **Bourse: 200 millions de DH de redevances pour l'Etat**

Voir De Bonnes Sources

■ **Les villes qui ont chassé les horodateurs**

Voir page 19

**Accord agricole
Le Conseil de l'UE
conforte le Maroc**

Voir De Bonnes Sources